

<b>Zeitschrift:</b>	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
<b>Herausgeber:</b>	Société de communication de l'habitat social
<b>Band:</b>	39-40 (1967)
<b>Heft:</b>	4
<b>Artikel:</b>	Les villes sont-elles habitables?
<b>Autor:</b>	Zbinden, L.-A.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-126201">https://doi.org/10.5169/seals-126201</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Les villes sont-elles habitables?

39

### L'opinion d'Henri Lefebvre

La nature endémique de la crise du logement en est à un point tel, en France, que des esprits peu favorables au dirigisme en arrivent à déclarer que seules des mesures révolutionnaires pourront la résoudre. Au reste, la crise n'est à prendre que comme le signe d'un mal plus profond: la distorsion entre le bien public et les intérêts privés qui dégrade la cité et offre des terrains privilégiés à l'analyse marxiste. C'est ainsi que M. Henri Lefebvre, au cours d'une conférence-débat réunissant un vaste public d'architectes, de sociologues, d'ingénieurs et d'étudiants, a eu beau jeu de faire le procès d'un système où, dit-il, les forces économiques vouées au profit agissent comme des éléments de désordre.

Henri Lefebvre, professeur de philosophie à l'Université de Paris, et directeur de l'Institut de sociologie urbaine, n'a pourtant rien d'un esprit dogmatique. Il le montre en envisageant le problème de la cité moderne non pas à partir d'un postulat marxiste, mais d'une situation de fait. «Les choses étant ce qu'elles sont», sa critique se situe à l'intérieur du système, bien qu'elle vise à le changer.

Remarquant que les réformes agraires ont pu, il y a dix ans, s'inscrire dans des régimes capitalistes (mais par là même obligeant ces régimes à se limiter sur ce point), Lefebvre déclare qu'il faut envisager de la même façon une réforme urbaine, condition indispensable à ses yeux pour promouvoir un urbanisme moderne. «La question de la construction, de la reconstruction, du développement d'une ville, dit-il, remet en cause la structure de la société.»

L'urbaniste ne peut penser la cité moderne sans penser l'ensemble des relations qui existent entre les hommes appelés à la peupler. Or l'urbanisme, seul, ne peut y suffire, d'où la nécessité pour son travail conceptuel de l'établir en coopération avec les spécialistes des sciences humaines et sociales. C'est l'idée de l'équipe pluridisciplinaire.

### Le mythe de la technocratie

Quels devraient être les objectifs de cette réforme? La municipalisation des sols en premier lieu. On sait que

devenir la rivale de l'homme. L'un est le complément de l'autre. Chacun a son rôle spécifique à jouer et ne peut s'accomplir vraiment qu'en faisant l'apport qui lui est propre. Le rôle que la femme se doit de jouer en étant elle-même est fondamental. Pour être une vérité de La Palice, je ne suis pas sûr qu'elle soit généralement reconnue.

M. Pisani, ministre français de l'Équipement, avait lâché le mot dans une conférence. Il se fit gronder et on n'en parla plus. Mais pour Lefebvre et la plupart des architectes, marxistes ou libéraux, il faudra bien y arriver. C'est la première ligne de solution.

Il y en a d'autres, concernant, par exemple, les moyens et les normes de production, mais qui toutes postulent une conception globale du problème urbain. «Penser la cité future, dit Lefebvre, c'est lui donner la valeur d'une virtualité révolutionnaire.»

Il ne s'agit pas de tout rejeter, mais plutôt de convertir les choses dans le sens de cette conception dont le critère est le bien commun (la cité bien de tous). L'orateur prend l'exemple de la technocratie et des technocrates. C'est un mythe qu'il faut balayer. Le technocrate, explique-t-il, est un ingénieur très capable qui, en tant que tel, analyse, prévoit et propose des solutions. Le malheur est qu'il est sans pouvoir, car il ne se situe pas au niveau où les décisions se prennent. Pour avoir ces pouvoirs, il doit se muer en administrateur ou en agent du pouvoir. Il abdique alors ses prérogatives au bénéfice du jeu commercial où la notion de profit l'emporte sur celle d'intérêt général.

«Je n'accuse pas les technocrates d'être des technocrates, déclare Lefebvre, je leur reproche plutôt de ne pas l'être assez, jusqu'au bout.» Avec un peu plus de technicité, nos maisons seraient plus spacieuses, nos appartements insonorisés, et nos robinets ne nous resteraient pas dans les mains après quelques années. En réalité, poursuit le philosophe, nous vivons dans un monde de contraintes dominé par la finance privée et où les coûts de production sont soumis aux calculs du rendement et du profit, ce qui aboutit au blocage généralisé des valeurs humaines par l'abandon des moyens de les satisfaire.

Or cette situation aliénante est tolérée grâce à certains alibis, l'un d'eux étant celui de la technocratie, par lequel on persuade les gens qui emménagent dans un HLM qu'ils y sont logés dans des conditions optimales prévues par les ordinateurs et les techniciens. Il ne s'agit donc pas de récuser la technocratie, mais au contraire de la mettre au service de la cité.

### Pour l'imaginaire

Débarrassé du mythe de la technocratie, l'urbanisme pourra devenir ce qu'il doit être: une idéologie, c'est-à-dire une réponse à la question que pose l'homme en société. L'idéologie suppose l'homme de pensée. C'est donc au sociologue qu'Henri Lefebvre attribue, dans

## XIII<sup>e</sup> Conférence internationale de service social

Extrait du Rapport de la Suisse, établi en septembre 1966, par la Conférence nationale suisse de travail social, Zurich

40

l'équipe pluridisciplinaire, le rôle prioritaire de définir le concept de cité.

Etant sociologue lui-même, Lefebvre entre en matière. Habiter, dit-il, est une situation de l'être. C'est s'approprier un espace, le façonner et le meubler. L'individu est la finalité de l'urbanisme, mais en même temps la ville est le bien de tous. Entre l'appropriation de l'individu et les contraintes collectives, il faut résoudre le conflit. La satisfaction de certains besoins de l'homme est à trouver dans son espace personnel, d'autres dans l'espace collectif. Mais tout se tient. Tout doit être envisagé de front, le formel, le fonctionnel, la structure.

Lefebvre voit la ville future avec des espaces pour l'imagination, un centre ludique, groupant des théâtres, des lieux de détente et de rencontre, et des structures souples permettant le mouvement car habiter est une situation de l'être en mouvement, un rythme.

### L'opinion de deux architectes

Deux architectes devaient se prononcer ensuite sur les vues du philosophe. L'un et l'autre firent quelques réserves sur l'équipe pluridisciplinaire préconisée par Lefebvre, montrant que l'architecte, tout en acceptant de s'entourer des conseils de spécialistes, doit conserver le dernier mot, car il est le responsable du programme qu'on le charge d'exécuter.

Mais sur l'idée de la réforme urbaine, les deux hommes de l'art ont abondé dans le sens du philosophe. Ecochard va jusqu'à parler de la nécessité d'une rénovation morale. Si celle-ci aboutit, dit-il, elle fera apparaître un jour comme monstrueux à l'égal de l'esclavagisme le principe de la propriété foncière urbaine. Les villes sont des juxtapositions de biens, elles seront un jour l'expression du bien commun. Reste à savoir si la réforme urbaine souhaitée et qui se caractérise par des mesures de nature socialiste, est conciliable avec le maintien de l'architecte dans sa position libérale. Autrement dit, si l'on municipalise les sols ne faudrait-il pas aussi municipaliser les architectes, ne serait-ce que pour les soustraire, dans leur propre intérêt, aux tentations du profit?

Henri Lefebvre a repris la parole pour répondre à cette question. Il a envisagé, dans un premier temps, un conseil d'urbanistes, sorte de conseil de sages, doté de pouvoir et de toute liberté vis-à-vis de l'Etat aussi bien que vis-à-vis des intérêts privés, et capables d'imposer leurs décisions dans l'intérêt général.

L.-A. Zbinden.

«Gazette de Lausanne.»

### Evolution du cadre de vie familiale

Partout où l'industrialisation a atteint un certain niveau, donc, en premier lieu dans les centres urbains, c'est aujourd'hui les petites familles qui prédominent. Les familles de plus de trois enfants sont de plus en plus rares (bien que le nombre des naissances ait de nouveau augmenté ces dernières années).

La communauté familiale du type traditionnel, groupant la proche parenté, ne joue même plus de rôle à la campagne; dans les villes, elle a depuis longtemps fait place à des petites familles ou à des personnes seules. Cette évolution est accompagnée d'une disparition des fonctions essentielles de la famille dont le rôle est finalement réduit en ville (et de plus en plus à la campagne) à celui d'une communauté de consommation. Même chez les artisans, la femme et les enfants collaborent de moins en moins aux travaux de l'entreprise. En dépit de ce relâchement des liens familiaux, il n'en existe pas moins encore dans les villes de nombreuses familles où l'on cultive la vie familiale et où l'on maintient l'intégrité du cercle de famille.

### L'activité professionnelle de la femme...

... qu'elle exerce hors du foyer peut contribuer à relâcher les liens familiaux, mais n'a pas forcément un tel effet. Ce relâchement se produit également lorsque les enfants se rendent au travail ou à l'école à de grandes distances. Parfois même, le foyer familial est réduit à une sorte de dortoir; de plus en plus on ne prend plus les repas en commun, notamment lorsque plusieurs membres de la famille mangent dans une cantine d'entreprise, dans une cantine scolaire ou ailleurs en ville. Une étroite cohabitation dans des pièces de plus en plus réduites ne favorise pas non plus la vie familiale, mais peut être au contraire l'origine de tensions. La disparition de certaines fonctions essentielles de la famille, la vie indépendante de ses membres, le travail des mères de famille hors du foyer et l'exiguïté des logements font que les tâches incomptant à la famille passent dans des proportions de plus en plus grandes à la communauté publique. Dans ces conditions, le soin d'éduquer les enfants incombe toujours plus aux crèches, aux écoles maternelles, écoles et colonies de vacances; quant aux soins aux malades et vieillards, ils sont toujours davantage donnés par les hôpitaux et les asiles. De même il est nécessaire de mettre sur pied des services donnant des consultations en matière de mariage, de vie familiale, d'éducation et de